

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON D'ARBOIS

COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34

e-mail : mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 17 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept juillet, à 20h 30, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du neuf juillet deux mille quinze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MURCIER, maire.

Présents : M. MURCIER Alain, Maire,
M. BRENIAUX Romuald, Mme VALLEUR Marie-Colette, adjoints
Mmes GERRIET Pascale, GUILLOT Raymonde, GUYON Gabrielle
MM. LOUBOUTIN Laurent, TRULLARD Yvan

Absent excusé : M. SOUDIER Jean-Gabriel, adjoint donne pouvoir à M. MURCIER

Absents : Mme DUGOIS Claudine, TERRIER Cyril

Secrétaire de séance : Mme VALLEUR Marie-Colette

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Château : Choix des entreprises pour les travaux
- 2 – Château : Validation du contrat de location
- 3 – Communauté de Communes : Modifications des statuts
- 4 – ONF : Demande de restructuration partielle de parcelles bénéficiant du régime forestier
- 5 – Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Maire remercie toutes les personnes bénévoles ainsi que les conseillers, qui participent à l'entretien de la commune (fleurissement, travaux en forêt, travaux au cimetière...) ainsi qu'à l'élaboration du bulletin communal.

Le maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :
- Modification du contrat de location du Château d'Artois

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1 – Château : Choix des entreprises pour les travaux

Suite à la publication des appels d'offres sur Internet et suite à la réunion d'ouverture des plis du 10 juillet dernier, la commission d'ouverture des plis a formalisé l'analyse des offres reçues et propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : terrassement et VRD : Entreprise E Bailly pour un montant de 2 235,20 € HT (le complément sera validé au prochain conseil municipal).

Lot 2 : Gros œuvre : Entreprise E Bailly pour un montant de 25 511,58 € HT

Lot 3 : Ossature bois – toiture – étanchéité – zinguerie : Entreprise Laurent Thierry pour un montant de 41 601,90 € HT

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium : Entreprise Courvoisier (25) pour un montant de 9 395 € HT

Lot 5 : Cloisons doublages isolation faux plafonds : Entreprise Bonglet pour un montant de 11 589,16 € HT

Lot 6 : Menuiseries intérieures – portes coupe-feu : Entreprise AMC pour un montant de 2 175,95 € HT

Lot 7 : Plomberie – sanitaires – eau chaude sanitaire : Entreprise Molin pour un montant de 4 544,01 € HT

Lot 8 : Electricité – chauffage – rideau d'air chaud : Entreprise Jean-Yves COQUILLARD Electricité pour un montant de 6 397 € HT (le complément sera validé au prochain conseil municipal).

Lot 9 : Carrelages – faïences : Entreprise Soares pour un montant de 10 552,40 € HT

Lot 10 : Sol souple pvc : Entreprise Bonglet pour un montant de 700 € HT

Lot 11 Peintures : Entreprise Bonglet pour un montant de 6381,50 € HT

Lot 12 : Serrurerie : Entreprise ECI pour un montant de 52 825 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité les propositions de la commission appel d'offre et autorise le Maire à signer les marchés.

Le maire informe les conseillers que la Préfecture a attribué une subvention de 92 076 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour ces travaux.

2 – Château : Validation du contrat de location

Les conseillers ont tous été destinataires du contrat proposé par M SERVOLLE, organisateur de mariages, réceptions, séminaires ...

Quelques modifications sont proposées : pour 2016, soit 10 dates seront intégrées au tarif de 500 €, soit les locataires passeront directement par la Mairie.

Pour 2017, 20 dates sont proposées au tarif de 732 € + chauffage. Il est proposé que le contrat couvre également 2018.

Le contrat définitif sera délibéré lors d'un prochain conseil.

3 – Communauté de Communes : Modifications des statuts

Vu la volonté de la Communauté de Communes d'établir un partenariat avec l'association « Initiative Jura », dont la mission est d'aider les repreneurs et créateurs d'entreprises jurassiennes en attribuant des prêts d'honneur, vu la délibération de la Communauté de Communes, le conseil approuve (avec 3 abstentions et 6 voix pour) le projet de modification des statuts constituant à ajouter la disposition suivante : compétence obligatoire : - Développement économique : « Initiative Jura » adhésion à l'association et concours financier au montage des dossiers aboutis concernant les entreprises du territoire intercommunal.

Vu la volonté de la Communauté de Communes d'établir un partenariat avec l'ADPN (Mission locale/Espace Jeunes), structure dont l'objectif principal est l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans, vu la délibération de la Communauté de Communes, le conseil approuve (avec 3 abstentions et 6 voix pour) le projet de modification des statuts constituant à ajouter la disposition suivante : compétence obligatoire : - Développement économique : participation à l'association « Agence de Développement et de Promotion du Nord Jura –Espaces Jeunes (ADPNJ)» après validation par le conseil communautaire :

- Adhésion à l'ADPNJ,
- Signature de conventions de partenariat,
- Attribution d'une subvention annuelle à l'Espace Jeune.

4 – ONF : Demande de restructuration partielle de parcelles bénéficiant du régime forestier

Suite à l'échange de la parcelle A 714 avec Mme Belltramelli Jeanne en 2010, et qui faisait partie du domaine forestier, il convient de remettre, en compensation, l'application du régime forestier sur une partie d'une parcelle proposée par l'ONF et située « Au vieux Château », cadastrée A 383 d'une surface de 56a24ca.

Le conseil approuve à l'unanimité cette compensation.

Une réunion avec l'ONF sur le plan d'aménagement de la forêt est programmée le vendredi 18 septembre à 20 heures en mairie, en présence du conseil municipal, de la commission bois et du public intéressé.

5 – Modification du contrat de location du Château d'Artois

Le conseil décide à l'unanimité de passer le coût du nettoyage des nappes lors de locations de la salle du Château d'Artois à 10 € par nappe.

6 – Questions diverses

- Le nettoyage des haies prévu par la commune a été exécuté très rapidement, sans que l'information préalable prévue par les élus ait pu avoir lieu. Le maire s'excuse auprès des propriétaires concernés.
- La commission cimetièrè a réalisé quelques nettoyages et réaménagement des allées du cimetière (gravillons).
- Le conseil est en attente de la notification de la subvention de 1 000 € pour l'achat d'un défibrillateur qui devrait être accordée par le Conseil Départemental.
- Une réunion d'information sur le PLUi (Plan local d'urbanisme Intercommunal) sera proposée aux conseillers courant septembre par la Communauté de Communes.
- Une journée citoyenne sera organisée le samedi 3 octobre. Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues. Vous pouvez faire part de vos observations dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail : mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr.
- Le prochain conseil est fixé au vendredi 18 septembre à 21 h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.

Le Maire

La secrétaire de séance

Alain MURCIER

Marie-Colette VALLEUR